

L'Opéra de Lille recrute *sa directrice / son directeur*

Poste en contrat à durée déterminée de droit public de 5 ans, renouvelable par période de 3 ans

Basé à Lille

Temps plein, non cumulable avec d'autres fonctions

Prise de poste le 1^{er} juillet 2025

Résidence attendue à Lille ou dans sa région

Depuis sa réouverture en décembre 2003, à l'issue d'une rénovation complète du bâtiment, l'Opéra de Lille s'est imposé comme une scène lyrique de référence à l'échelle nationale. Il met en œuvre un projet dont l'ambition première est l'ouverture : ouverture à tous les répertoires, ouverture aux esthétiques actuelles de la création et aux artistes émergents, ouverture à tous les publics, ouverture à l'ensemble des territoires de la région et au-delà, etc. De saison en saison, le projet rassemble un public large autour d'une programmation originale et exigeante, ancrant l'opéra, la danse et les messages qu'ils portent dans l'imaginaire d'un public toujours plus attentif. Doté d'un budget d'environ 13 millions d'euros, pour une équipe permanente de 60 personnes, renforcée par 300 intermittents techniques et artistiques (pour un total de 100 ETP), il propose une centaine de représentations par saison (opéra, danse, concerts) dans sa salle de 1138 places et dans le Foyer, ainsi que de multiples manifestations destinées à attirer un public large et diversifié. L'Opéra de Lille est appelé à présenter 4 productions d'opéra chaque année.

L'Opéra de Lille est un Etablissement Public de Coopération Culturelle fondé en 2007, par la volonté de la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, la Région Hauts-de-France et le ministère de la Culture (Drac Hauts-de-France). Il a été institué Théâtre Lyrique d'intérêt national en 2017, renouvelé en décembre 2022.

L'Opéra de Lille est engagé dans une démarche citoyenne de développement durable rassemblant équipes, artistes et partenaires de l'Opéra en faveur d'une transition économique, sociale et environnementale. Il a obtenu la certification internationale ISO20121 en 2021, et demeure le seul Opéra en France à avoir obtenu ce label.

Missions

La directrice / le directeur de l'Opéra aura pour vocation, sous l'autorité de la Présidente du Conseil d'administration, de diriger l'établissement et à ce titre :

- Élaborer et mettre en œuvre le projet artistique et culturel ambitieux de l'établissement en conformité avec le cahier des charges de Théâtre Lyrique d'Intérêt National ;
- Concevoir la programmation artistique de l'Opéra (opéra, danse, concerts) répondant aux enjeux locaux/nationaux ainsi qu'aux attentes du public, et adaptée aux moyens humains et financiers de l'établissement ;
- Définir et mettre en œuvre la politique des publics ;
- Développer les collaborations nationales et internationales, garantes du rayonnement de l'Opéra ;
- Consolider l'implication territoriale de l'Opéra en région et dans ses dimensions transfrontalières ;
- Assurer le pilotage stratégique de l'Opéra dans toutes ses dimensions (artistiques, techniques, budgétaires, administratives et managériales) avec une gestion harmonieuse et socialement responsable.

Profil

- Disposer d'une solide connaissance de la musique, de l'opéra, de la danse et des artistes français et internationaux qui participent à leur excellence, et d'une vision originale et innovante de ce que peut être une maison d'art lyrique au XXI^e siècle ;
- Faire valoir une expérience réussie de direction d'une équipe et d'un projet artistique ;
- Faire preuve d'une réelle capacité managériale favorisant la dynamique d'équipe ainsi qu'un dialogue social et un management responsable de qualité ;
- Connaître les réseaux professionnels et institutionnels à l'échelle nationale et internationale ;
- Avoir l'expérience des relations avec des partenaires publics ;
- Être apte à élaborer des stratégies et perspectives, notamment dans le cadre du mécénat et du développement des ressources propres ;
- Maîtriser la langue française (de manière avérée ou en cours d'acquisition), et la langue anglaise.

Candidatures à déposer au plus tard le 21 juillet 2023

Les candidatures sont à adresser par mail à l'attention de Madame la Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille à l'adresse suivante :

recrutement-direction@opera-lille.fr.

Un courriel de confirmation sera adressé et attestera de la bonne réception de la candidature.

Les candidatures de travailleur·euses handicapé·e·s sont bienvenues.

Procédure

Les candidat·e·s sont invité·e·s à adresser un dossier en français comprenant :

- un curriculum vitae ;
- une note indiquant leurs motivations et les axes majeurs du projet artistique et culturel envisagé (limitée à 3 pages).

Un comité de recrutement composé de représentant·e·s de l'Opéra de Lille (élu·e·s et personnalités qualifiées) procédera à une présélection des candidatures durant l'été 2023.

Les candidat·e·s présélectionné·e·s devront constituer, sur présentation des missions attendues du futur projet et de documents de l'Opéra de Lille, un dossier en français limité à 20 pages, à rendre avant le 31 octobre 2023, présentant :

- leur projet artistique et culturel pour 5 ans ;
- ses modalités de mise en œuvre ;
- ainsi que leurs prétentions salariales.

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront ensuite reçu·e·s par un comité de recrutement composé de personnalités qualifiées et d'élu·e·s membres du Conseil d'administration entre le 4 et le 8 décembre 2023.

La nomination sera prononcée par la Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille sur proposition du Conseil d'administration après le 15 décembre 2023 (audition en français).

Le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat·e·s ou salarié·e·s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. Les informations recueillies à partir des candidatures sont enregistrées dans un fichier informatisé et/ou en format papier par l'Opéra de Lille dans le cadre du processus de recrutement. Elles seront conservées pendant une durée de 1 an et sont destinées au service des ressources humaines. En cas d'embauche, les données pourront être conservées par l'employeur pendant toute la durée du contrat de travail, prolongée de la durée légale de conservation des pièces liées à l'exécution du contrat de travail.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition au traitement, de limitation du traitement et de la portabilité des données vous concernant en vous adressant à : dpo@opera-lille.fr.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle.